

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 15 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

**Étaient également présents :**

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – BUZARÉ Arlette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte  
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

**Absences excusées - Procurations**

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier  
Madame FRÉOUX Annette donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette  
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

**Absente :**

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

**Secrétaire : Anne-Marie GARANGÉ**

**Date de la convocation : 07 Février 2024**

**Date de l'affichage : 09 Février 2024**

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Nombre de présents : 13**

**Nombre de votants : 15**

-----  
**2024-04 VOTES DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER ET DE L'ERRD 2023 DE LA MAPA**

Le compte de gestion de la MAPA, établi par le Trésorier, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle de l'ERRD de la MAPA (extrait du compte de gestion joint. Le document complet peut être consulté auprès des services du CCAS).

L'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) établi par l'ordonnateur, remplace le compte administratif depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Les résultats de l'ERRD la MAPA pour l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

DEPENSES	Exploitation	ERRD 2023
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	90 839,14
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	649 772,19
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	33 069,76
<b>Total</b>		<b>773 681,09</b>

RECETTES	Exploitation	ERRD 2023
Groupe 1	Produits de la tarification	729 614,31
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	21 370,34
Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	22 239,60
<b>Total</b>		<b>773 224,25</b>
	Excédent antérieur reporté	91 204,35
<b>Total</b>		<b>864 428,60</b>

DEPENSES	Investissement	2023
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 761,72
Chapitre 20	Frais d'évaluation	
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 698,31
<b>Total</b>		<b>15 460,03</b>

RECETTES	Investissement	2023
Chapitre 10	FCTVA	966,27
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	3 751,74
<b>Total</b>		<b>4 718,01</b>

Les résultats de l'ERRD sont conformes aux résultats du compte de gestion établi par le trésor public.

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le

ID : 056-265601211-20240215-D2024\_04-DE

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
(Le président ne prend pas part au vote)

- **APPROUVE** le compte de gestion établi par le trésor public.
- **APPROUVE** l'ERRD 2023 de la MAPA.

**Pour extrait conforme,**

GUIDEL, le 19 Février 2024

Pour le Président et par délégation,

La Vice-Présidente du CCAS

Arlette BUZARÉ



Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le

ID : 056-265601211-20240215-D2024\_04-DE

---

